

La période qui suit immédiatement la Confédération fut particulièrement explosive sur les Prairies canadiennes, surtout dans la région de l'ancienne colonie de la Rivière-Rouge qui deviendrait bientôt le Manitoba. Le chef de deux grandes rébellions dans l'Ouest canadien fut un Métis du nom de Louis Riel, qui a encouragé ses compagnons de sang-mêlé à défendre leurs droits par la voie des armes. Ses tactiques connaîtraient du succès durant l'une des rébellions, mais allaient échouer lamentablement durant l'autre – entraînant à la fois sa perte et, indirectement, la perte des chefs autochtones qui s'étaient rangés à ses côtés.

La rébellion de la Rivière-Rouge, 1869 – 1870

Beaucoup d'Ontariens voulaient voir progresser la colonisation dans l'ouest après la Confédération et ils ont commencé à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il entreprenne les démarches nécessaires pour réaliser ce projet. La première démarche, l'achat des territoires de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1868, souleva chez eux beaucoup d'espoir. Les plus volubiles étaient souvent les membres de l'Ordre d'Orange et du mouvement *Canada First*, des groupes anti-catholiques qui éprouvaient peu de sympathie pour la population métisse qui était majoritairement francophone ou les autochtones qui vivaient déjà sur ce territoire. Ensemble, ces deux groupes formaient une population de près de 100 000 habitants dans la région.

Alarmés par la possibilité de se faire évincer de leurs terres le long des rivières Rouge et Assiniboine, les Métis (dirigés par Riel) ont empêché le nouveau gouverneur canadien de pénétrer sur le territoire en 1869 et ont saisi le fort Garry. Le premier ministre, Sir John A. Macdonald, a réalisé qu'une riposte militaire était impossible pour plusieurs raisons :

- Les distances à couvrir par une force militaire étaient énormes, et il n'y avait pas encore de service ferroviaire dans l'Ouest.
- C'était au milieu de l'hiver, ce qui rendait une telle intervention encore plus improbable.
- Les Britanniques n'avaient pas encore ratifié le transfert des territoires au Canada et, par conséquent, les Métis n'avaient enfreint aucune loi canadienne.

Après les négociations, la province du Manitoba fut créée en 1870, avec l'inclusion de plusieurs clauses controversées :

- Les terres déjà occupées par les Métis leur seraient retirées et une large bande de terre serait mise de côté pour eux.
- Il y avait une clause pour les écoles confessionnelles.
- Le français serait une langue des débats.

Document dans Notre Mémoire en ligne :

L'Acte du Manitoba, 1870

URL : http://www.canadiana.org/ECO/mtq?display=9_03428+0669

(Cette loi crée le Manitoba en tant que province dans la Confédération.)

Mais les Métis ont emprisonné un certain nombre de Canadiens dans le fort Garry lors de sa saisie en 1869. Sous le commandement de Riel, ils ont exécuté Thomas Scott, un orangiste ontarien qui s'était échappé de prison et qui avait tenté de susciter une contre-rébellion parmi les colons écossais.

Le gouvernement fédéral a envoyé des troupes au cours de l'été de 1870 pour appuyer Adams Archibald, le nouveau lieutenant gouverneur du Manitoba, et pour apaiser les Ontariens en colère après l'exécution de Scott.

Craignant d'être arrêté, Riel s'est brièvement enfui aux États-Unis, mais il était de retour au Canada dès 1871. On lui accorda une amnistie pour sa participation dans les événements de 1875, à la condition qu'il s'exile pour une période de cinq ans. Il a passé une partie de ce temps dans diverses institutions psychiatriques de Québec.

La rébellion du Nord-Ouest, 1885

En juillet 1884, Riel s'est installé à Batoche, qui se trouve aujourd'hui dans la Saskatchewan. Cette communauté formait la principale colonie agricole métisse dans la partie désorganisée de l'Ouest connue à l'époque sous le nom de Territoires du Nord-Ouest. Un mois plus tôt, ces Métis avaient demandé à Riel de les aider à adresser une pétition à Ottawa dans le but de faire connaître leurs divers griefs.

En décembre 1884, le gouvernement fédéral a accusé réception de la pétition et a promis d'ouvrir une enquête.

Au début de 1885, Riel, croyant qu'il était envoyé par Dieu sur une mission, a décidé d'employer les grands moyens afin de prouver ses dires et de gagner de l'appui. Il a saisi l'église paroissiale de Batoche en mars 1885 avec l'aide d'un groupe armé de Métis. Ils se sont servis de l'église comme siège d'un gouvernement provisoire et ont réclamé la reddition du fort Carlton situé à proximité.

Mais, en 1885, les conditions ne penchaient plus en faveur des Métis comme ce fut le cas en 1869 :

- L'état de santé mentale de Louis Riel s'était détérioré, affectant son leadership et ses décisions.
- La présence de la Police montée du Nord-Ouest était bien établie dans l'Ouest avant le début des années 1885.

- Le chemin de fer du Canadien Pacifique – qui pouvait assurer le transport rapide de nouvelles provisions militaires et de nouveaux effectifs si nécessaire – était presque complété.

Les affrontements entre la police et les Métis avait duré à peine deux mois avant que Riel ne soit obligé de se rendre. Il fut accusé de trahison en juin 1885 et, malgré une forte opposition du Québec et les incertitudes au sujet de sa santé mentale, il fut pendu en novembre de la même année.

Malheureusement, cet incident a également coûté la vie de Big Bear et de Poundmaker, chefs autochtones qui avaient participé à la rébellion avec Riel. Plusieurs militants autochtones au sein de leurs nations ont pris part à des escarmouches avec la police et les forces armées, et ces chefs furent trouvés coupables de trahison malgré le fait qu'ils aient souvent essayé de réprimer les factions militantes durant les combats.

Bien que ni Big Bear ni Poundmaker ne soient exécutés, ils furent condamnés à de courtes, mais sévères, peines de prisons. Là, leurs esprits furent brisés et ils tombèrent malades. Ils furent relâchés avant la fin de leur peine, mais ils succombèrent tous deux de leurs malaises peu après leur libération.

Le gouvernement canadien a aussi condamné huit autres autochtones moins connus à être pendus pour trahison à cause du rôle qu'ils ont joué dans la rébellion. Le message du gouvernement fédéral était clair : il ne tolérerait en aucun cas ce qu'il considérait comme des actes de trahison.

Pour plus d'information sur les rébellions de Riel, visitez :

- L'Encyclopédie canadienne.
URL : http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?TCE_Version=F